

## Volet Entretien des sentiers – Demande d'aide financière

**Date limite d'inscription : 26 septembre 2022**

Pour être valide, la demande doit comprendre le formulaire de demande d'aide financière dûment rempli, accompagné des pièces justificatives requises, sans quoi elle ne pourra être analysée.

1. Renseignements généraux	
<b>Renseignements sur l'identité</b> (écrire en caractère d'imprimerie)	
Nom du club (nom officiel selon la charte)	
Numéro du club	Numéro d'entreprise du Québec délivré par le Registraire des entreprises
Adresse de correspondance	
Ville	Code postal
Adresse courriel	

**Important : La correspondance sera adressée à la présidente ou au président du club.**

2 Pièces à joindre obligatoirement		
Copie de la charte d'incorporation mise à jour, s'il y a lieu, et du numéro d'entreprise du Québec (NEQ) du bénéficiaire	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
<p>Copie des derniers états financiers annuels, préparés par une firme comptable ou une personne membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA). Ces états financiers comprennent, entre autres, l'état des produits et charges ainsi qu'un bilan, et doivent indiquer de façon détaillée la provenance (ministère, organisme ou municipalité) et le montant de chacune des subventions accordées au club de motoneigistes par les instances gouvernementales (provinciale, fédérale et municipale).</p> <p>Ces états financiers doivent faire l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'une mission de compilation (avis au lecteur) lorsque le montant total d'aide accordé par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est de 150 000 \$ et moins;</li> <li>d'une mission d'examen lorsque le montant total d'aide accordé par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est supérieur à 150 000 \$, mais inférieur à 200 000 \$;</li> <li>d'une mission de vérification lorsque le montant total d'aide accordé par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est égal ou supérieur à 200 000 \$.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Rapport d'activité et d'utilisation de l'aide financière (inclus dans le formulaire)	<input type="checkbox"/> Ci-joint	
Résolution du conseil d'administration (incluse dans le formulaire)	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	
Dans le cas d'un achat d'équipement, une copie du contrat d'achat de l'équipement <b>signé par l'acheteur et le vendeur incluant une clause qui mentionne que la validité de ce contrat est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière relative au volet Entretien des sentiers du Programme d'aide financière aux clubs de motoneigistes du Québec.</b>	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Dans le cas d'un achat d'équipement, une copie du contrat de financement de l'achat d'équipement. Précisez :	<input type="checkbox"/> Sans objet	<input type="checkbox"/> Déjà transmise

3 Achat d'équipement			
Description du véhicule motorisé à acquérir			
Marque	Modèle	Année	N <sup>bre</sup> d'heures d'utilisation (heures)
Description du véhicule motorisé à échanger			
Marque	Modèle	Année	N <sup>bre</sup> d'heures d'utilisation (heures)
<b>Important : Il n'est pas permis d'échanger le véhicule motorisé mentionné sur ce formulaire et détaillé sur le contrat conditionnel avec un véhicule motorisé d'une autre marque et d'un autre modèle.</b>			
Nombre de véhicules d'entretien de sentiers que le club possède :			

4 Rapport d'activité et d'utilisation de l'aide financière – Clubs de motoneigistes 2021-2022	
Nombre de semaines* d'entretien de sentiers :	
Nombre moyen de grattages ou de surfacages par semaine (tous les sentiers) :	
Largeur minimale des sentiers entretenus (largeur du chasse-neige) :	
Nombre de droits de passage privés ou publics :	
Nombre de passages relevant du Ministère :	
Nombre de passages relevant des municipalités : <b>MUNICIPALITÉS</b>	<b>NOMBRE</b>
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Nombre de croisements de voies ferrées en fonction :	
Canadien National :	Canadien Pacifique :
	Autres :
Nombre de kilomètres de sentiers sur des voies ferrées désaffectées :	km
Nombre de kilomètres de sentiers sur des terres publiques :	km
Nombre de kilomètres de sentiers sur des gazoducs :	km
Nombre de kilomètres de sentiers sous des lignes électriques :	km
Nombre de kilomètres de sentiers dans des zecs :	km
Inventaire des surfaceuses utilisées :	
<b>MARQUE</b>	<b>MODÈLE</b>
<b>NUMÉRO DE SÉRIE</b>	<b>ANNÉE DE FABRICATION</b>
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
L'aide financière reçue en 2021-2022 a été utilisée pour l'entretien des sentiers du _____ au _____ (aaaa/mm/jj) (aaaa/mm/jj)	

\* Une semaine d'entretien de sentiers représente 40 heures d'opération par surfaceuse.

## 5 Résolution du conseil d'administration

Il est résolu que le conseil d'administration du club de motoneigistes

**(TRÈS IMPORTANT : Inscrire à la ligne suivante le nom officiel du club au complet, selon sa charte la plus récente)**

\_\_\_\_\_ ,  
à sa réunion du \_\_\_\_\_, autorise la présidente ou le président, la ou le secrétaire ou la trésorière ou le trésorier à signer le présent formulaire de demande d'aide financière. Le club atteste la véracité des renseignements fournis dans le formulaire et certifie que tous les passages sur les routes respectent la loi et les règlements en vigueur. Le club autorise la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et le gouvernement du Québec à vérifier les renseignements fournis, et il comprend que toute fausse déclaration ou omission justifiera l'annulation de l'aide financière.

\_\_\_\_\_

Signé à

\_\_\_\_\_

Date (année-mois-jour)

**Présidente ou président** (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (jour)

Poste

Numéro de téléphone (soir)

poste

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

Date (année-mois-jour)

**Secrétaire ou trésorière ou trésorier** (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (jour)

Poste

Numéro de téléphone (soir)

poste

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

Date (année-mois-jour)

**La demande peut être transmise par courrier postal ou par courrier électronique. Veuillez noter qu'elle doit être imprimée, datée et signée à la main avant d'être postée ou numérisée puis envoyée par courrier électronique.**

Le formulaire de demande d'aide financière, dûment rempli, ainsi que les documents exigés joints à ce formulaire doivent être acheminés au plus tard le **26 septembre 2022**, le cachet de la poste faisant foi.

Transmettre votre demande à :

**Fédération des clubs de motoneigistes du Québec**

**101-1027, boulevard des Entreprises**

**Terrebonne (Québec) J6Y 1V2**

ou par courrier électronique à : [programmes-aide@fcmq.qc.ca](mailto:programmes-aide@fcmq.qc.ca).

**Après la date limite d'inscription, la demande d'aide financière ne sera pas admissible.**